



LOGEMENT DES AUTOCHTONES

FICHE D'INFORMATION

Le gouvernement fédéral offre une gamme d'initiatives à l'appui du développement du logement des Autochtones au Canada. Par l'entremise du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), environ 261 millions de dollars sont dépensés annuellement pour répondre aux besoins de logement dans les réserves. Dans son budget de 2005, le gouvernement du Canada honorait son engagement à améliorer les conditions de logement des Autochtones dans les réserves grâce à l'investissement supplémentaire de 295 millions de dollars sur cinq ans.

En outre, le gouvernement du Canada investit 163 millions de dollars par année pour appuyer les besoins en matière de logement des Autochtones dans les régions urbaines, rurales et éloignées.

Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec les dirigeants autochtones, les provinces et les territoires, ainsi que les fournisseurs de logements, pour améliorer les conditions de vie des Autochtones. Le logement est à la base de ce qui constitue des collectivités solides et en santé. Le logement combiné à la santé, l'éducation et une économie forte, sont les fondements à la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Les Autochtones sont confrontés à des défis particuliers lorsqu'ils cherchent un logement adéquat, convenable et abordable. De plus, ils forment le segment de la population qui connaît la plus forte croissance au Canada, plus de la moitié de sa population ayant moins de 25 ans. Ceci se traduit par une demande croissante de logements.

LE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES

Dans les réserves, le surpeuplement et l'insalubrité des logements sont particulièrement des sources de préoccupations. À l'heure actuelle, il manque entre 20 000 et 35 000 unités de logement dans les réserves. On estime que la pénurie s'intensifie au rythme de 2 200 unités par année. En raison d'une telle pénurie, les Autochtones vivent dans des conditions de surpeuplement qui sont malsaines, ce qui accélère la dépréciation des logements et nuit à la santé et au mieux-être des habitants des réserves.

Le budget fédéral de 2005 comprend 295 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans. Le financement s'attaquera au manque actuel de logements dans les réserves grâce à l'aménagement de 5 400 terrains ainsi que la construction d'environ 6 400 nouvelles unités. Il permettra également d'améliorer les conditions de logement dans les réserves par la rénovation de 1 500 unités de logement existantes.

Le financement continu de 123 millions de dollars par année de la SCHL, ainsi que les 138 millions par année que verse le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, permettent de construire environ 2 300 nouvelles maisons, de réparer environ 3 300 unités d'habitation dans les réserves et d'assumer d'autres coûts comme l'entretien, l'assurance et l'administration. La SCHL accorde des subventions pour assurer le maintien d'environ 25 000 unités de logement dans le cadre des programmes d'aide au logement. Elle finance également le développement des compétences des Autochtones en matière de

logement, entre autres en favorisant la formation et la diffusion des connaissances, de même que la recherche et l'échange d'information. Le Programme de logement sans but lucratif dans les réserves de la SCHL vise à aider les Premières nations à construire, à acquérir, à rénover et à administrer des logements de qualité à l'intention des Autochtones qui vivent dans les réserves.

La SCHL favorise l'accession à la propriété dans les réserves grâce à l'assurance prêt hypothécaire. En effet, à l'aide de ce mécanisme de financement non traditionnel, elle propose le financement privé comme moyen de devenir propriétaire dans une réserve.

LE LOGEMENT À L'EXTÉRIEUR DES RÉSERVES

Pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, la pauvreté limite leur accès à des logements adéquats, convenables et abordables. En 2001, près de 24 pour cent des ménages des Premières nations, des Métis et des Inuits vivant à l'extérieur des réserves éprouvaient des besoins impérieux de logement, comparativement à 13,5 pour cent pour les ménages non autochtones. En raison de cette pénurie de logements, de nombreux Autochtones à faible revenu habitent à titre temporaire chez des parents ou des amis, ce qui occasionne souvent de fréquents déplacements d'un endroit à un autre. Ces conditions de logement transitoire accroissent souvent les risques d'itinérance chez les Autochtones.

L'itinérance chez les Autochtones continue d'être un grave problème dans bien des villes du Canada. La proportion de sans-abri chez les Autochtones est extrêmement élevée comparativement aux autres Canadiens et Canadiennes. Grâce à un investissement de 45 millions de dollars sur une période de trois ans, l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), et plus particulièrement le volet Autochtones sans abri en milieu urbain (ASAMU), continue de pourvoir aux besoins particuliers de la population autochtone.

Le programme ASAMU vise à répondre aux besoins des sans-abri autochtones grâce à des services réceptifs à leur culture et à des stratégies axées sur la collectivité. Il agit de concert avec la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU) pour offrir des services visant à améliorer le bien-être de ces Autochtones.

Les responsables des deux volets ASAMU et SAMU travaillent conjointement, avec la collaboration des organisations autochtones et des autres partenaires, à trouver des solutions locales efficaces aux problèmes complexes que vivent les Autochtones. Les volets ASAMU et SAMU sont utilisés pour appuyer la planification communautaire intégrée et supportent des projets dans douze villes canadiennes. De plus, les Autochtones vivant hors réserve peuvent obtenir du financement dans le cadre de l'Initiative en matière de logement abordable, ainsi que de programmes d'aide à la rénovation résidentielle par l'intermédiaire de la SCHL ou de ses partenaires provinciaux ou territoriaux.

LE LOGEMENT DANS LE NORD

Dans le Nord, les besoins de logements abordables sont grands. En raison du haut taux de chômage et des coûts de construction et de fonctionnement élevés, une grande partie de la population du Nord dépend de l'aide au logement. En 2001, 16,8 pour cent des ménages Inuit étaient aux prises avec des besoins impérieux de logements et habitaient des logements surpeuplés, comparativement à 1,9 pour cent pour les ménages non autochtones. Le bas âge médian de la population inuite, le haut taux de natalité et la croissance des familles et des ménages exercent une pression de plus en plus grande sur l'offre de logements existants.

Le gouvernement fédéral verse également 120 millions de dollars sur trois ans pour aider à atteindre les objectifs de la Stratégie pour le Nord. L'un des principaux objectifs de cette stratégie est de créer des logements convenables, adéquats et abordables.

Le gouvernement du Canada verse 10 millions de dollars par année pour la construction de logements dans le Nunavik et le Québec accorde en subventions la différence entre le coût du loyer et les frais d'exploitation pendant 20 ans.

D'ailleurs, le Nunavut recevra une contribution unique de 20 millions de dollars à l'aide du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique en vue de la construction de logements sociaux.

Les Autochtones vivant dans le Nord peuvent également obtenir du financement grâce à l'Initiative en matière de logement abordable et avoir accès à des programmes d'aide à la rénovation résidentielle par l'intermédiaire de la SCHL et/ou de ses partenaires provinciaux ou territoriaux.

Novembre 2005